



Non renouvellement cdd pour un cdi , heures supp gros dilemme

Par lilibrik, le 15/10/2010 à 08:37

Bonjour,
BONJOUR, j'ai passé un entretien fin juin pour un cdi débutant le 5 juillet (secrétariat), au début j'ai signé un contrat de saisonnier jusqu'au 5 septembre puis un second qui devrait se terminer le 5 novembre pour se transformer en cdi. Je ne souhaite pas renouveler ce contrat car j'effectue beaucoup trop d'heures (54 heures par semaine du mardi au samedi soir (le samedi je termine soit à 21h soit à 22heures)
LES Taches qui me sont confiées sont la réalisation de tableaux de stocks, la pesée de camions, l'accueil téléphonique, la réalisation des contrats de travaux des saisonniers et leur déclaration etc)
lorsque je souhaite terminer vers 18 heures au lieu de 19h30 -20hoo mon employeur me répond "tu fais ce que tu veux pourvu que tu aies terminé tes tableaux de stock pour samedi midi) ors il m'est impossible de les terminer pour la simple raison que je suis beaucoup trop sollicitée la semaine pour pouvoir les faire correctement et lorsque je lui explique cela il me répond que c'est parceque je m'organise mal dans mon travail (de là à faire quasiment le double d'heures, je trouve que c est exagere de me répondre cela), de plus il ne se gene pas pour m'appeler le dimanche soir 4-5 fois de suite ou le lundi matin à 7 heures , alors qu'il ma donné mon lundi, pour me dire de venir travailler pour 9 heures.
actuellement j'ai un arrêt de travail d'une semaine car ces dernieres semaines j'ai eu de violentes migraines et des vertiges qui seraient dus au surmenage d'après mon médecin qui me conseille lui même de ne pas renouveler mon contrat..
Mon employeur me doit 3semaines et demi d'heures sup qu'il ne me paiera pas puisque dernièrement il n'a pu me payer mes heures du mois de septembre et on m'a dit que je pourrais prendre un congé de troiss emaines lorsqu'il y aurait moins de travail (je travaille dans une société de conditionnement de pommes de terre)
Moi ma hantise c'est de revenir mardi et de leur annoncer que je ne renouvelle pas mon contrat en leur disant de soit me payer mes heures sup et je termine mon mois (sachant qu'il souhaite ardemment que j efectue du tri de pommes de terre en meme temps que mon emploi de secretaire que je n'arrive pas à

terminer pour la fin de semaine, ça me fait un peu peur) et soit me donner mes trois semaines de congés et terminer ainsi de suite cet emploi rnde plus, la secrétaire qui etablit les fiches de paie m'a dit qu'elle avait reporté mes 54 heures/semaine à 48 heures (car illegal) mais qu'on les report